

Référence BCA : **23387554**
Affaire : Abigael PIO CASTELO
Véhicule : SMART FORTWO COUPE 2007
Immatriculation : DB-904-WS
Société : AVANSSUR**
Date de sinistre : 23/11/2025
N° de contrat : 0000000393672915
N° de sinistre : 0000003313415656
Emetteur : AVANSSUR**
Réf. émetteur : 00000000

Société AVANSSUR**
48 RUE CARNOT
CS 50025
92150 SURESNES CEDEX

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport d'expertise que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Voiture particulière	Genre : VP	REPARATEUR : Carrosserie JMA - DES BOUTRIES 21 RUE DES CAYENNES 78700 CONFLANS STE HONORINE
Immatriculation : DB-904-WS	Carrosserie : CI	
Marque : SMART	En. : E	
Modèle : FORTWO COUPE 2007	Puiss. : 4 CV	
Finition : Smart Fortwo Coupe 1.0i - 71 mhd - BV S	PI. Ass. : 2	
Type : M10SMTVP0009131	Couleur : Blanc	
N° de Série : WME4513801K734340	Date certificat : 24/06/2019	
1ère mise en circ. le : 31/12/2013		
Kilométrage : 146 638 Km (relevé) / Km (estimé)		
PTAV : 0,750 T – PTAC : 1,020 T		
Usure des pneus : AVG : 50%, AVD : 50%, ARG : 50%, ARD : 50%		ASSURE : Madame Abigael PIO CASTELO 39 AV AUGUSTE RENOIR 78160 MARLY LE ROI Téléphone : 0668351182
Date de validité du contrôle technique : 01/09/2027		

Véhicule vu en Expertise A Distance à l'Agence BCA le 02/12/2025. Etait présent pour le BCA PIGNON JULIEN.
Véhicule vu avant travaux chez le réparateur le 04/12/2025. Etait présent pour le BCA CROCHEZ ALEXANDRE. Etait présent pour le réparateur ALVES.

Véhicule non vu Dossier examiné chez le réparateur le 05/12/2025. Etait présent pour le BCA FOIRY SYLVIE. Etait présent pour le réparateur ALVES.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule, choc avec un corps fixe

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'arrière à 180°, choc avec un corps fixe Choc à l'avant à 0°.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 4 069,00 € TTC. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 3 600,00 € TVAC

Valeur après sinistre : 900,00 € Net de Taxe

Différence des valeurs : 2 700,00 € TTC

Nous avons été informés d'une offre d'achat du véhicule en l'état. Elle émane de : SOC INDRA 80, rue Condorcet CS 30112 40064129600076 38090 VILLEFONTAINE CEDEX, Tél. 0474273400, SIRET :

Le propriétaire nous a transmis les documents nécessaires à la vente de son véhicule en l'état.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-3 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Conformément aux dispositions de l'article L 327-3 du Code de la Route (arrêté du 3 avril 1998), la préfecture du lieu d'immatriculation doit être informée du refus du propriétaire de céder son véhicule à l'assureur ou en cas de silence dans un délai de 30 jours après la proposition de règlement, sauf s'il s'agit d'un VE.

Signature électronique des documents de cession

Nous avons informé de nos conclusions Madame Abigael PIO CASTELO , lésé, le 05/12/2025.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant : 0668351182.

Nous avons tenté sans succès de joindre par téléphone le propriétaire du véhicule afin de l'informer de nos conclusions, , au numéro suivant : 0668351182.

Le bon d'enlèvement a été réalisé le 17/12/2025

Nous avons informé le 08/12/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés car il est VEI réparable (articles L 327-1 à L 327-3 du code de la Route), cependant il n'est pas déclaré VGE.

TVA récupérable = Non

Epaviste retenu : SOC INDRA 80, rue Condorcet CS 30112 40064129600076 38090 VILLEFONTAINE CEDEX, Tél. 0474273400 SIRET :

Lieu d'examen : CAR JMA - DES BOUTRIES 21 RUE DES CAYENNES 78700 CONFLANS STE HONORINE, Tél. 0134900300

CROCHEZ ALEXANDRE
Expert en Automobile
Agrément n°004436-VE

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C,P	PRE PARE-CHOCS AR - PRE BY AS (PRE-A4516470001CA8L) -	80,48	1	20			
C,P	AILE AR D D	132,73	1	20			
C	SUPPORT D DE TRAVERSE DE PARE-CHOCS AR D	11,76	1	20			
C	SUPPORT G DE TRAVERSE DE PARE-CHOCS AR G	11,76	1	20			
C	GRILLE DE PARE-CHOCS AR	43,49	1	20			
C,P	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AR COMPLET	470,48	1	20			
D	MODULE AR COMPLET DEPOSE/POSE		1	20			
P	PEC peinture Choc n°1		1	20			
C	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	20,00	1	20			
C	RECHARGE CLIMATISATION	100,00	1	20			
F	CONSOMMABLE	5,00	1	20			
F	ERD	5,00	1	20			
F	AGRAFES	5,00	1	20			
C,P	AILE AV G G	125,26	1	20			
C,P	AILE AV D D	131,96	1	20			

expertise

C	FACADE AV	210,86	1	20			
C	RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR - NISSENS (68451) -	165,74	1	20			
C	PRE PARE-CHOCKS AV - PRE BY AS (PRE-A4516270102CA8L) -	93,44	1	20			
C	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCKS AV	105,51	1	20			
C	GRILLE G DE PARE-CHOCKS AV G	12,41	1	20			
C	GRILLE D DE PARE-CHOCKS AV D	12,41	1	20			
C	GRILLE DE PARE-CHOCKS AV	71,43	1	20			
C	CONDENSEUR DE CLIMATISATION - DENSO (DCN16002) -	266,75	1	20			
C	PARE-BOUE AV D D	48,57	1	20			
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	20			
C	PROTECTION SOUS PLANCHER AV	115,79	1	20			
C	GUIDE D'AIR DE FREIN AV D D	8,26	1	20			
C	GUIDE D'AIR DE FREIN AV G G	8,26	1	20			
T	CIRCUIT DE CLIMATISATION MISE A NIVEAU		1	20			
D	SUPPL. MODELE AVEC CLIMATISATION DEPOSE/POSE		1	20			
D	MODULE AV COMPLET DESACCOUPLAGE/ACCOUPLAGE		1	20			
P	PEC peinture Choc n°2		1	20			

**MAIN
D'ŒUVRE**

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	6,3	0,0	0,3	
Redressage	0,0	0,0	0,0	
Total Heures	6,3	0,0	0,3	8,00
Taux Horaire	55,50	59,32	55,50	59,32

MONTANTS

MAIN D'ŒUVRE		840.87
PIECES	(tva 20,00 %)	2247.35
INGREDIENTS DE PEINTURE	(35,91 €/H)	287.26
TOTAL HTVA		3390.48
MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE		3390.48
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		4068.56

REPARTITION PAR CHOC

Montant à répartir (1-2)

4068.56

collision avec un véhicule	C.P : PRE PARE-CHOCS AR - PRE BY AS (PRE-A4516470001CA8L) - REEMPLOI, AILE AR D, DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AR COMPLET Changer : SUPPORT D DE TRAVERSE DE PARE-CHOCS AR, SUPPORT G DE TRAVERSE DE PARE-CHOCS AR, GRILLE DE PARE-CHOCS AR Déposer : MODULE AR COMPLET DEPOSE/POSE Peindre : PEC peinture Choc n°1	1457.83
	Changer : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT, RECHARGE CLIMATISATION, FACADE AV, RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR - NISSENS (68451) - EQUIPEMENTIER, PRE PARE-CHOCS AV - PRE BY AS (PRE-A4516270102CA8L) - REEMPLOI, DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AV, GRILLE G DE PARE-CHOCS AV, GRILLE D DE PARE-CHOCS AV, GRILLE DE PARE-CHOCS AV, CONDENSEUR DE CLIMATISATION - DENSO (DCN16002) - EQUIPEMENTIER, PARE-BOUE AV D, PROTECTION SOUS PLANCHER AV, GUIDE D'AIR DE FREIN AV D, GUIDE D'AIR DE FREIN AV G Forfait : CONSOMMABLE, ERD, AGRAFES C,P : AILE AV G, AILE AV D Contrôler : PROJECTEURS G, D REGLAG, CIRCUIT DE CLIMATISATION MISE A NIVEAU Déposer : SUPPL. MODELE AVEC CLIMATISATION DEPOSE/POSE, MODULE AV COMPLET DESACCOUPLAGE/ACCOUPLAGE Peindre : PEC peinture Choc n°2	
choc avec un corps fixe	Changer : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT, RECHARGE CLIMATISATION, FACADE AV, RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR - NISSENS (68451) - EQUIPEMENTIER, PRE PARE-CHOCS AV - PRE BY AS (PRE-A4516270102CA8L) - REEMPLOI, DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AV, GRILLE G DE PARE-CHOCS AV, GRILLE D DE PARE-CHOCS AV, GRILLE DE PARE-CHOCS AV, CONDENSEUR DE CLIMATISATION - DENSO (DCN16002) - EQUIPEMENTIER, PARE-BOUE AV D, PROTECTION SOUS PLANCHER AV, GUIDE D'AIR DE FREIN AV D, GUIDE D'AIR DE FREIN AV G Forfait : CONSOMMABLE, ERD, AGRAFES C,P : AILE AV G, AILE AV D Contrôler : PROJECTEURS G, D REGLAG, CIRCUIT DE CLIMATISATION MISE A NIVEAU Déposer : SUPPL. MODELE AVEC CLIMATISATION DEPOSE/POSE, MODULE AV COMPLET DESACCOUPLAGE/ACCOUPLAGE Peindre : PEC peinture Choc n°2	2610.73

Les informations collectées dans le cadre de la mission d'expertise (coordonnées, numéro d'assuré, numéro d'identification du véhicule, éléments relatifs au véhicule, au sinistre, ...) font l'objet d'un traitement dont le responsable est la société BCA Expertise. Elles sont traitées en vertu de la mission que vous avez confiée à BCA Expertise ou selon les instructions qui nous ont été données par votre assureur, ou encore, dans certains cas, d'une obligation légale. Ces données sont utilisées pour réaliser une expertise sur votre véhicule à la suite d'un sinistre, émettre le rapport d'expertise, réaliser des statistiques, enrichir notre base de données et améliorer nos outils informatiques le cas échéant. Elles sont collectées soit directement auprès de vous, soit nous ont été transmises par la compagnie d'assurance qui assure votre véhicule. Elles sont destinées à l'expert et au personnel de BCA Expertise dûment habilité, à votre compagnie d'assurance ou à votre courtier le cas échéant, aux prestataires de BCA Expertise, et au SIV (agents habilités du ministère de l'intérieur dans le cas de véhicules endommagés). Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. En cas de transfert de données hors d'un pays de l'Union européenne, BCA Expertise met en place les mesures juridiques, techniques et opérationnelles afin de garantir la sécurité de ces transferts. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement, d'opposition au traitement et le cas échéant de portabilité des données vous concernant. Pour plus d'information, consultez notre politique de protection de données sur www.bca.fr disponible à l'adresse suivante : <https://www.bca.fr/mentions-legales/>. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@bca.fr ou par courrier postal à DPO BCA - 14 rue Sarah Bernhardt - 92 665 Asnières Cedex, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.